

Mulhouse

# Se former et travailler en Allemagne : warum nicht (pourquoi pas) ?

Le Parc Expo de Mulhouse abritera mercredi 18 septembre la dixième édition du forum Warum nicht, un salon dédié à la formation et au travail en Allemagne.

« Cette année, il y a une petite dimension anniversaire », se réjouit Laurent Riche, le président de la Maison de l'emploi et de la formation de Mulhouse (Mef), la structure organisatrice de ce forum Warum nicht qui rassemblera mercredi une trentaine d'exposants, tous impliqués dans la promotion de la formation et de l'emploi transfrontalier entre la France et l'Allemagne. On y trouvera par exemple des stands des agences pour l'emploi de Fribourg-en-Brigau ou Lörrach, l'ambassade d'Allemagne, des grandes écoles, la chambre de commerce et d'industrie allemande ou encore des associations de défense du bilinguisme. L'an passé, 800 personnes s'étaient rendues à ce forum.

**Scolaires le matin, actifs l'après-midi**

Cette dixième édition verra la journée scindée en deux. Le



L'an passé, 800 personnes avaient participé à ce forum. Photo Linda Von Velsen

matin, de 9 h à 12 h 30, sera réservé aux collégiens, lycéens et étudiants. Les espaces proposés concerneront les projets franco-allemands, les stages et jobs d'été ; l'orientation post-bac ; la langue allemande ; les formations et l'apprentissage transfrontaliers ; comment tester son niveau d'allemand, de français. Les ateliers thématiques

consisteront à vérifier son CV en allemand et en français et un quiz permettra de vérifier ses connaissances en matière de relations franco-allemandes. L'après-midi, de 14 h à 18 h, le forum sera ouvert aux demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelle et aux salariés. Les stands et ateliers traiteront des thèmes sui-

vants : l'emploi en Allemagne ; tester son niveau d'allemand ou de français à l'écrit et à l'oral. Les ateliers thématiques consisteront à faire une photo pour son CV (photographe professionnelle) avec un conseiller en image (très différent en Allemagne), à vérifier son CV en allemand et en français, à se renseigner sur les démarches administratives

(fiscalité, protection sociale, retraite).

**La langue reste le frein principal**

Actuellement dans le Bade-Wurtemberg voisin, la demande en main-d'œuvre est forte dans la santé et l'action sociale, les services aux entreprises (informatique, vente), l'industrie manufacturière, notamment l'automobile, et les administrations publiques. En 2023, France Travail, via son service de placement transfrontalier, a accompagné 240 demandeurs d'emploi dans leurs recherches en Allemagne ; 75 d'entre eux ont trouvé un job outre-Rhin. « À l'heure actuelle et ce n'est rien de neuf, le principal frein à l'emploi en Allemagne reste la barrière de la langue, d'autant plus qu'avec la spécialisation des métiers, un allemand rudimentaire ne suffit plus », indique la Mef et France Travail.

**Julien Steinhauser**

Formation et emploi franco-allemands Warum nicht ! mercredi 18 septembre de 9 h à 12 h 30 (scolaires) et de 14 h à 18 h (actifs) au Parc Expo de Mulhouse. Programme complet sur [www.mef-mulhouse.fr](http://www.mef-mulhouse.fr)

**En chiffres ► L'emploi transfrontalier**

Dans le Haut-Rhin, 14 % des actifs sont des travailleurs frontaliers. Ce chiffre grimpe à 50,3 % dans le secteur de Saint-Louis. 39 503 actifs travaillent en Suisse, 5 590 en Allemagne. Le chiffre des travailleurs frontaliers en Allemagne a chuté de 10 % en dix ans. En août, 56 056 personnes étaient à la recherche d'un emploi dans le Haut-Rhin, dont 29 % de plus de 50 ans. 22 % de ces demandeurs d'emploi haut-rhinois ont exprimé le souhait de trouver un poste dans un pays étranger.

Le taux de chômage dans la région de Fribourg-en-Brigau s'élevait à 4,2 % au mois d'août, soit une hausse de 0,3 point par rapport à juillet. Le taux de chômage s'établit à 7,2 % dans le Haut-Rhin.

Toujours dans la région de Fribourg-en-Brigau, à la mi-août, 5 157 offres d'emploi étaient disponibles (dont 79 % de postes qualifiés) et 1 426 places d'apprentissage restaient vacantes.

Justice

## Collier arraché à Saint-Louis : un homme écroué

Un homme s'est fait arracher son collier, lundi midi, rue de Bâle à Saint-Louis, par trois individus. L'une de ces trois personnes a été jugée ce vendredi 13 septembre au tribunal de Mulhouse et condamnée à seize mois de prison ferme.

Le prévenu de 38 ans a-t-il, oui ou non, participé au vol d'un collier au préjudice d'une personne, à la sortie d'une supérette ce lundi 9 septembre à Saint-Louis ? Le tribunal judiciaire de Mulhouse, qui a jugé cette affaire ce vendredi 13 septembre en comparution immédiate, a répondu par l'affirmative.

La scène se passe vers 12 h 30, rue de Bâle à Saint-Louis. La victime vient de faire des courses dans une supé-

rette et fume une cigarette à la sortie, quand elle se fait aborder par trois personnes.

**Dépoüllé ou bousculé ?**

Les faits se déroulent très vite : l'un des trois hommes utilise une bombe lacrymogène pour asperger le fumeur, tandis qu'un autre arrache le collier en or qu'il porte autour du cou. Le trio prend la fuite, en direction de Huningue. C'est là, à l'aide d'images de vidéosurveillance, que les policiers du commissariat interpellent le trio, dans un salon de coiffure : un homme de 38 ans, qui se retrouve ce vendredi devant le tribunal judiciaire de Mulhouse, et deux mineurs, qui seront jugés ultérieurement par le tribunal pour enfants.

À la barre, l'homme présen-

te une nouvelle version des faits. Devant les policiers, il avait indiqué qu'il était en train de fumer avec le porteur du collier lorsque les mineurs sont arrivés pour le dépouiller. Devant les juges, il indique avoir été insulté par la victime, d'où une bousculade où le collier serait tombé. Seul le pendentif a été retrouvé, pas le collier.

**Une « agression violente » selon le parquet**

Le président de l'audience André Schmidt s'agace (« ce que vous nous racontez n'a ni queue ni tête ») et précise que l'identité de l'homme qui se trouve à la barre n'est pas certaine : des procédures rattachées au nom du prévenu ont été retrouvées, mais avec des dates de naissance différen-

tes. Pour le représentant du parquet, Maxime Pignard (auditeur de justice), « l'agression était violente ». Contre l'homme, qui est en séjour irrégulier en France depuis trois ans, il requiert une peine de deux ans de prison ferme avec maintien en détention et une interdiction définitive du territoire français.

Pour la défense du prévenu, M<sup>e</sup> Yüksel Demir souligne que son client « parle d'une bagarre dans laquelle il est tombé. Nous n'avons rien dans le dossier, on fait des conjectures et des hypothèses ».

Le tribunal a condamné Mohamed Amine Mansour à seize mois de prison et l'a écroué. Celui-ci devra quitter le territoire définitivement après avoir exécuté sa peine.

● **Aïna Cheval**

► **Bloc-notes**

**Automobile**

**Récupération de points**  
Le prochain stage de récupération de points aura lieu à Kingersheim les lundi 16 et mardi 17 septembre, à GPR Formation, 200, rue de Richwiller, domaine des Peupliers. Ce stage est accessible à tout automobiliste. Il permet de récupérer quatre points par

an sur son permis de conduire. Pour tout renseignement, appeler le 06 20 85 62 98.

**Manifestation**

**Pour la Palestine**  
Le collectif Palestine 68 organise une manifestation de soutien au peuple de Palestine ce samedi 14 septembre à partir de 14 h au square de la Bourse à Mulhouse.

► **Faits divers**

**Saint-Louis • Feu de grange**

Un feu s'est déclaré dans une grange à l'arrière d'un restaurant, à l'angle des rues du Docteur-Hurst et de Lattre-de-Tassigny, à Saint-Louis, jeudi 12 septembre aux environs de midi. Dépêchés sur place, les sapeurs-pompiers du centre de secours principal de Saint-Louis ont lutté durant quarante-cinq minutes pour

venir totalement à bout de l'incendie avec la grande échelle et une lance à dévidoir tournant.

Le feu serait parti d'une poutre, à la suite de travaux d'isolation de la grange. Si l'incendie n'a en rien perturbé le restaurant à proximité, le trafic routier lui a été légèrement impacté, le lieu de l'incendie se trouvant proche du lycée Mermoz.

**Hartmannswillerkopf • Un octogénaire égaré**

Un randonneur allemand de 80 ans a dû être secouru ce vendredi 13 septembre après s'être perdu au Hartmannswillerkopf. L'alerte a été donnée à 18 h par son épouse, qui ne le voyait pas revenir sur le parking du site. Une équipe de pompiers de secours en montagne, les

brigades de gendarmerie de Cernay et de Soultz sont intervenus, de même que trois secouristes du peloton de gendarmerie de haute montagne de Hohrod. Finalement, un vétériste a croisé l'octogénaire sur un chemin et a pu appeler les secours. Les gendarmes de Soultz l'ont conduit jusqu'à leur brigade, où son épouse l'attendait.